



# BAIE MAHAULT

## DOUBLE TENTATIVE D'ASSASSINAT

Dans la matinée du mercredi 22 mai 2019, deux surveillants affectés au CD 2 ont été violemment agressés à coups de pic.

Alors que ces agents procédaient au contrôle d'ouverture du quartier CD 2 NORD, un détenu a bondi dès l'ouverture de la porte et a délibérément asséné plusieurs coups à l'aide d'une arme artisanale, au niveau du thorax, sur un des agents.

Il s'est ensuite acharné sur nos deux collègues en les poursuivant et en leur portant de nombreux autres coups (mains, épaule, flancs et bras). L'agressivité de ce détenu était telle, qu'ils ont dû se réfugier dans une salle d'activité. Là, s'en est suivi de longues minutes de négociations tout en essayant de maintenir la porte close (celle-ci ne pouvant se fermer de l'intérieur). Ce détenu continuait d'être menaçant, et exigeait qu'ils leur remettent leurs clés. Profitant d'un moment d'éloignement du détenu, nos collègues ont, malgré leurs graves blessures, réussi à se réfugier sur le CD 2 OUEST et refermer la grille séparant ces deux secteurs.

Il a fallu l'intervention de l'équipe ESP et l'utilisation d'une arme pour neutraliser l'agresseur.

**Ce récit glaçant est bien réel. Nous sommes passés, une fois de plus, très prêt de la catastrophe.**

### **POURTANT, NOS DIRIGEANTS NE PEUVENT PAS DIRE QU'ILS NE SAVAIENT PAS !**

En effet, ce quartier a déjà été le lieu de terribles agressions dont celle de Manuel lâchement ébouillanté par la projection d'huile.

Lors du déplacement du 1<sup>er</sup> mai 2019 à Baie Mahault de la ministre de la Justice, le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE de BAIE MAHAULT**, avait transmis une lettre ouverte qui décrivait la situation et les revendications des personnels de cet établissement.

**Faudra t'il attendre un mort pour obtenir enfin les moyens humains, matériels et sécuritaires indispensables au bon fonctionnement de ce Centre Pénitentiaire ?**

Pour **FO Pénitentiaire**, l'Outre-mer ne doit pas être l'oublié de la pénitentiaire car la République ne s'arrête pas aux portes de l'hexagone.

**FO Pénitentiaire**, apporte tout son soutien à l'ensemble des personnels de Guadeloupe actuellement mobilisés en intersyndicale.

**FO Pénitentiaire**, exige des réponses rapides de l'administration aux revendications portées par les agents choqués et meurtris.

Si nos dirigeants n'apportent pas de solutions concrètes et immédiates à la plateforme de revendications, **FO Pénitentiaire** prévient qu'un bras de fer pourrait être engagé et que notre victoire devant le conseil constitutionnel empêchera cette fois l'administration de sanctionner arbitrairement les personnels mobilisés.

Cela nous permettra d'aller chercher la sécurité et la reconnaissance indemnitaire et statutaire qui est due aux surveillants pénitentiaires qui exercent un des métiers les plus difficiles et dangereux de ce pays.

**FO Pénitentiaire souhaite apporter tout son soutien et un prompt rétablissement à Teddy et Joël.**

FO Pénitentiaire – le 23 mai 2019

